

Charleville-Mézières, le 14 Novembre 2018

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Votre très récent déplacement à Charleville-Mézières, où vous avez souhaité organiser aussi la réunion du conseil des ministres, a mis en lumière notre département des Ardennes et nous vous en sommes très reconnaissants.

Le temps de rencontre avec les élus que vous avez tenu à réserver dans votre emploi du temps à la faveur du déjeuner a été quant à lui très propice à des échanges directs et francs sur la situation des Ardennes et de nos collectivités. Nous vous en savons particulièrement gré.

A cette occasion vous avez bien voulu écouter, semble-t-il favorablement, notre demande conjointe de ne pas voir baisser une nouvelle fois la qualité des dessertes ferroviaires des trois principales villes ardennaises de Rethel, Charleville-Mézières et Sedan par rames TGV directes depuis Paris, sans obligation de changement par correspondances TER en gares de Reims ou de Champagne-Ardenne TGV.

En effet, la récente annonce par la SNCF du report d'une heure de la seule desserte matinale directe depuis Paris à partir du 9 décembre prochain va, une nouvelle fois, pénaliser notre territoire en termes d'attractivité et de fréquentation, en particulier pour les déplacements professionnels d'une journée, sachant qu'il n'existe déjà plus de retours directs l'après-midi.

Il convient de préciser que les autres circulations du matin (départ Paris 6h58 arrivée 8h46 et départ 7h38 arrivée 9h45) nécessiteront respectivement une et même deux correspondances. L'expérience prouve qu'elles sont loin d'être toujours assurées et même trop souvent aléatoires.

Outre le fait que l'une des conséquences, négative à tous égards, en est déjà et sera encore plus l'utilisation croissante de l'automobile entre Reims-Centre et les Ardennes, nous souhaitons rappeler que la contrepartie originelle de la participation volontaire et unanime au financement de la construction de la LGV Est par le Conseil général de l'époque hors du territoire départemental était précisément l'assurance de disposer de dessertes directes par rames TGV entre Paris et les Ardennes, alors que les trains directs préexistants devaient être définitivement supprimés dès la mise en service du TGV Est.

Après une première motion votée à l'unanimité de l'Assemblée départementale le 17 février dernier s'élevant contre la dégradation des liaisons ferroviaires et transmise collectivement le 8 mars au Premier Ministre par tous les parlementaires et principaux élus ardennais soussignés, motion et courrier dont il n'a été tenu aucun compte, le Conseil départemental s'étant au contraire vu forcé de poursuivre le paiement de sa participation volontaire, nous appelons aujourd'hui par écrit et ensemble, Monsieur le Président de la République, votre attention toute particulière sur ce sujet évoqué de vive voix. Le Premier Ministre en a déjà été saisi, aboutissant à la réponse non satisfaisante du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, courriers dont nous vous transmettons copie.

Au vu du contexte très particulier du financement de la LGV Est par les Ardennes et de la charge qu'il représente sur le budget du Conseil départemental, reconnu comme en grande difficulté, la disparition progressive des contreparties attendues est de moins en moins admissible pour les

élus et pour l'opinion ardennaise et pourrait conduire à une nouvelle suspension du paiement d'une contribution désormais vue comme sans fondement.

En outre, au moment où des efforts communs sont déployés par l'Etat et les élus avec la mobilisation de toutes les forces vives du département dans le cadre de l'élaboration du Pacte Ardennes 2022 devant valoriser les atouts du territoire et redonner espoir aux Ardennes, votre intervention personnelle et forte dans ce dossier pour rétablir au moins une circulation directe dans chaque sens matin et soir et à des horaires favorables aux actifs et aux entreprises, serait un signe extrêmement bienvenu donné aux Ardennais de l'attention que vous portez à leur territoire et de la reconnaissance des efforts substantiels qu'ils ont déjà volontairement consentis pour bénéficier pleinement, grâce au TGV Est, des effets positifs de leur proximité de la région parisienne.

Nous ne doutons pas, Monsieur le Président de la République, qu'après avoir bien écouté les Ardennais et leurs élus vous aurez à cœur de leur donner sur ce dossier sensible l'assurance qu'il sont entendus et que vous souhaiterez conforter par votre haute autorité et votre intervention l'engagement commun mis aujourd'hui au service du développement et de l'avenir de notre territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute et très respectueuse considération.

Bérengère POLETTI
Députée des Ardennes
Conseillère départementale

Jean-Luc WARSMANN
Député des Ardennes
Conseiller régional

Pierre CORDIER
Député des Ardennes
Conseiller départemental

Benoît HURÉ
Sénateur des Ardennes
Conseiller départemental

Marc LAMÉNIE
Sénateur des Ardennes

Noël BOURGEOIS
Président
du Conseil Départemental

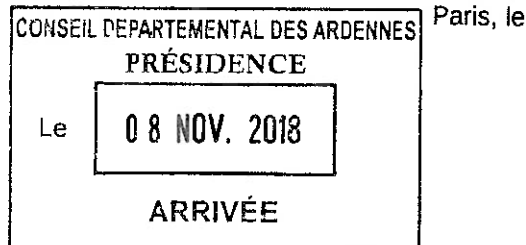
Boris RAVIGNON
Maire de Charleville-Mézières
Président de la Communauté
d'Agglomération
Ardenne Métropole

Didier HERBILLON
Maire de Sedan

Guy DERAMAIX
Maire de Rethel

O = NB
C = DGSD

Le directeur de cabinet
de la ministre chargée des transports
auprès du ministre d'État



06 NOV. 2018

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Premier ministre sur la suppression du TGV n°2709 qui dessert la gare de Sedan via Reims-Centre, Rethel et Charleville-Mézières.

C'est avec attention que le Premier ministre et la Ministre chargée des Transports ont pris connaissance de votre correspondance. C'est pourquoi la Ministre m'a chargé de vous faire part des informations suivantes.


Si tous les TGV ne sont pas encore proposés à la vente à ce jour pour des raisons techniques, ceux-ci devraient tous l'être dans le courant du mois de novembre. De cette façon, les allers-retours directs vers les Ardennes seront maintenus au service annuel 2019, sans réduction de fréquence ou de desserte.

À compter du 9 décembre prochain, l'horaire de ce TGV sera toutefois décalé d'une heure et partira donc de Paris à 8h58 (au lieu de 7h58 jusque là). Néanmoins, il est à noter qu'à partir du mois de décembre, une nouvelle possibilité sera ouverte pour rejoindre les Ardennes plus tôt le matin, par le biais d'un TGV Paris-Reims au départ de Paris Est à 6h58, permettant une arrivée à Charleville à 8h46, via une correspondance à Reims par le TER 38303. Ainsi deux trajets seront offerts, à 6h58 et 8h58, l'un direct, l'autre avec une correspondance, à la place du train actuel de 7h58.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

Marc PARINUTTI



Monsieur Noël BOURGEOIS
Président du Conseil départemental des Ardennes
Hôtel du Département
CS 20001
08011 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex



Charleville-Mézières, le 2 Novembre 2018

Noël BOURGEOIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Pièces jointes : 2

Monsieur le Premier Ministre,

Le 8 mars dernier, je vous ai fait parvenir la lettre signée par tous les parlementaires et les élus des principales collectivités ardennaises concernant la desserte ferroviaire de notre département par rames TGV directes depuis et vers Paris. Cette lettre collective vous transmettait officiellement la motion adoptée à l'unanimité des élus de l'Assemblée départementale le 19 février 2018, qui s'insurgeait contre la suppression progressive des dessertes directes des villes de Reims, Charleville-Mézières et Sedan.

Je joins à ce courrier copies de la lettre et de la motion de l'Assemblée.

Cette dégradation avait été jugée par tous les élus de nature à remettre totalement en question le principe de la participation financière du Département à la construction de la LGV Est, voire à en solliciter le remboursement, puisque l'engagement de contrepartie en termes de maintien de la qualité de l'offre ferroviaire n'était manifestement déjà plus respecté.

Je rappelle également que la décision unanime de geler sur la base de ce constat tous nouveaux versements de la participation du Département a entretemps compté parmi les motifs de la saisine de la Chambre Régionale des Comptes que le Préfet des Ardennes avait alors jugée nécessaire d'engager, au même titre que le report de notre participation volontaire à la construction de l'autoroute A304, financements entretemps étalés sur plusieurs exercices conformément à votre propre accord et à celui de SNCF Réseau.

Or j'ai appris par voie de presse ce mardi 30 octobre que la SNCF avait décidé de supprimer dès le 10 décembre prochain la circulation de la rame TGV directe au départ de Paris à 7h58 desservant Reims-Centre, Charleville-Mézières et Sedan et de la retarder d'une heure, avec une arrivée au chef-lieu des Ardennes vers 11 heures.

Cette modification vient une fois de plus priver d'une liaison satisfaisante les voyageurs, en particulier les dirigeants et collaborateurs de sociétés, devant se rendre pour une journée de travail dans les Ardennes et qui ne disposaient déjà plus pour leur retour vers la capitale, en fin de journée, d'aucune liaison sans rupture de charge à Reims.

Ce nouvel horaire risque en outre de provoquer une désaffection progressive des voyageurs à l'égard de cette desserte qui ne pourra être que préjudiciable à la fréquentation de cette rame TGV, en prélude sans doute à sa suppression pure et simple à terme.

Je ne peux que m'élever vigoureusement au nom du Département contre cette nouvelle atteinte portée à la qualité des dessertes de notre territoire et de ses principales villes, qui aura aussi pour effet de reporter sur route et autoroute une partie du trafic ferroviaire voyageurs entre les Ardennes et Paris.

De surcroît, alors que le principe même de financement ardennais de la construction de la LGV Est hors de son territoire reposait sur des engagements réciproques, engagement auquel le Département a été pour sa part sommé par l'Etat encore récemment de se conformer sur les exercices budgétaires à venir, je constate que l'engagement moral sinon politique de la SNCF à l'égard des Ardennes est de moins en moins respecté. Ceci est d'autant plus regrettable que des efforts conjoints de l'Etat et des forces vives de notre département sont actuellement menés dans le cadre de l'élaboration du Pacte Ardennes 2020, de nature à mobiliser toutes les énergies pour redonner espoir à notre territoire.

J'ose espérer, Monsieur le Premier Ministre, que vous voudrez bien user de votre haute autorité pour faire annuler cette décision, qui ne peut être perçue que comme contraire aux intérêts de notre département.

Je me tiens à votre disposition pour évoquer de vive voix ce sujet et la situation des Ardennes lors de votre venue le 7 novembre prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute et respectueuse considération.

Noël BOURGEOIS

